



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Motion

Dépôt : Martine Hansen
Groupe politique CSV

12.05.2016

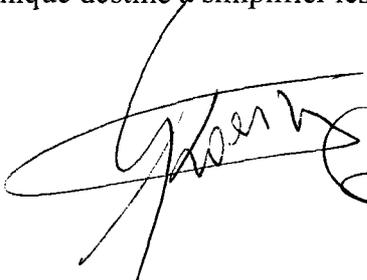
PL 6857

La Chambre des Députés,

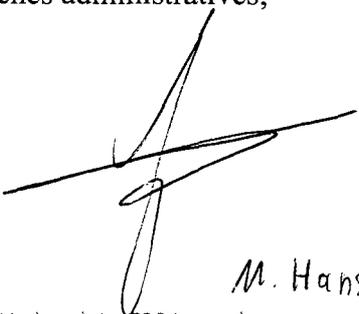
- constatant que l'implantation d'une nouvelle exploitation agricole se fait de plus en plus sur des terrains situés en zone verte („*Aussiedlerbetrieb*“);
- constatant que les délais pour la délivrance des autorisations pour une nouvelle exploitation en zone verte peuvent prendre jusqu'à plusieurs années ;
- constatant que ces délais sont dus aux procédures extrêmement longues et compliquées et aux nombreuses contraintes relevant surtout du domaine environnemental (commodo-incommodo, nature, eaux, aménagement du territoire etc.);

Invite le Gouvernement

- à effectuer un screening systématique des procédures et charges administratives liées aux autorisations de construction et d'exploitation dans l'optique de limiter les formalités administratives pour les agriculteurs au strict minimum ;
- à simplifier et accélérer les procédures administratives pour les projets de construction en zone verte ;
- à étudier la possibilité de la création d'un guichet unique spécialisé pour aider les agriculteurs dans leurs démarches administratives et la mise en place d'un dossier unique destiné à simplifier les démarches administratives;


 A. Kaes


 F. Eischen


 M. Hansen

23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg
Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30
www.chd.lu

F. Eischen